

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE LANGONNET - (50)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21560100600012

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE (SCG PONTIVY)

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE LANGONNET

ANNEE 2025

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	48
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	50
B9 - Etat du personnel	52
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	55
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	57
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	58
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	59
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	60

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****Informations statistiques**

	Valeurs
Population totale	1 802

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	672,38

Informations financières – ratios**Valeurs**

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	717,66
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	926,67
3	Dépenses d'équipement brut / population	835,15
4	Encours de dette / population (2) (3)	417,28
5	DGF / population	318,04
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	52,20 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	92,56 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	90,12 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	45,03 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	22,56 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération du 15/03/2023 00:00:00

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)****CI**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)		
TOTAL DU BUDGET	2 349 611,81	3 021 336,39	-421 463,90	A1	250 260,68	
Investissement	1 140 168,13	1 323 376,71	(3) -552 914,46	A2	-369 705,88	
Fonctionnement	1 209 443,68	1 697 959,68	(4) 131 450,56	A3	619 966,56	

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde (B)			
TOTAL des RAR	I + II 310 582,38	III + IV 410 872,11	B1	100 289,73		
Investissement	I 310 582,38	III 410 872,11	B2	100 289,73		
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00		

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	350 550,41
Investissement	A2 + B2	-269 416,15
Fonctionnement	A3 + B3	619 966,56

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****CZ****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 310 582,38
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	115 887,69
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	194 694,69
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 410 872,11
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	410 872,11
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 452 312,41	1 721 728,56
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	310 582,38	410 872,11
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 369 705,88	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 132 600,67	2 132 600,67
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 020 411,41	1 669 861,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 350 550,41
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 020 411,41	2 020 411,41
TOTAL DU BUDGET (4)		4 153 012,08	4 153 012,08

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	44 710,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	346 202,95	115 887,69	160 969,00	160 969,00	276 856,69
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 047 544,74	194 694,69	1 023 392,41	1 023 392,41	1 218 087,10
Total des dépenses d'équipement		1 438 457,69	310 582,38	1 194 361,41	1 194 361,41	1 504 943,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	252 537,00	0,00	252 451,00	252 451,00	252 451,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		252 537,00	0,00	257 951,00	257 951,00	257 951,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 690 994,69	310 582,38	1 452 312,41	1 452 312,41	1 762 894,79

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 690 994,69	310 582,38	1 452 312,41	1 452 312,41	1 762 894,79
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	369 705,88
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 132 600,67
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	884 942,31	410 872,11	309 371,00	309 371,00	720 243,11
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	139 000,00	139 000,00	139 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		884 942,31	410 872,11	448 371,00	448 371,00	859 243,11
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	108 036,00	0,00	276 748,00	276 748,00	276 748,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	756 697,28	0,00	269 416,15	269 416,15	269 416,15
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		864 733,28	0,00	546 164,15	546 164,15	546 164,15
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 749 675,59	410 872,11	994 535,15	994 535,15	1 405 407,26

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	494 233,56		727 193,41	727 193,41	727 193,41
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		494 233,56		727 193,41	727 193,41	727 193,41

TOTAL	2 243 909,15	410 872,11	1 721 728,56	1 721 728,56	2 132 600,67
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 132 600,67
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

727 193,41

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	378 472,00	0,00	419 204,00	419 204,00	419 204,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	659 000,00	0,00	675 000,00	675 000,00	675 000,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	170 346,00	0,00	180 014,00	180 014,00	180 014,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 215 818,00	0,00	1 277 218,00	1 277 218,00	1 277 218,00
66	Charges financières	20 769,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 238 587,00	0,00	1 293 218,00	1 293 218,00	1 293 218,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	494 233,56		727 193,41	727 193,41	727 193,41
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		494 233,56		727 193,41	727 193,41	727 193,41

TOTAL	1 732 820,56	0,00	2 020 411,41	2 020 411,41	2 020 411,41
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 020 411,41
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	6 112,00	0,00	8 153,00	8 153,00	8 153,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	109 080,00	0,00	116 076,00	116 076,00	116 076,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	159 637,00	0,00	889 888,00	889 888,00	889 888,00
731	Fiscalité locale	705 719,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	596 912,00	0,00	632 089,00	632 089,00	632 089,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	23 910,00	0,00	23 655,00	23 655,00	23 655,00
Total des recettes de gestion courante		1 601 370,00	0,00	1 669 861,00	1 669 861,00	1 669 861,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 601 370,00	0,00	1 669 861,00	1 669 861,00	1 669 861,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 601 370,00	0,00	1 669 861,00	1 669 861,00	1 669 861,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	350 550,41
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 020 411,41
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	727 193,41	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	252 451,00	0,00	252 451,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	10 000,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	276 856,69	0,00	276 856,69
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 218 087,10	0,00	1 218 087,10
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 500,00	0,00	5 500,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 762 894,79	0,00	1 762 894,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	369 705,88
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 132 600,67
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	419 204,00		419 204,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	675 000,00		675 000,00
014	Atténuations de produits	3 000,00		3 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	180 014,00	0,00	180 014,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	13 000,00	0,00	13 000,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		727 193,41	727 193,41
Dépenses de fonctionnement – Total		1 293 218,00	727 193,41	2 020 411,41

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 020 411,41
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****BZ****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	276 748,00	0,00	276 748,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	720 243,11	0,00	720 243,11
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	139 000,00	0,00	139 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		727 193,41	727 193,41
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 135 991,11	727 193,41	1 863 184,52

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	269 416,15
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 132 600,67
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	8 153,00		8 153,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	116 076,00		116 076,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	889 888,00		889 888,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	632 089,00		632 089,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	23 655,00	0,00	23 655,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 669 861,00	0,00	1 669 861,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			350 550,41
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			2 020 411,41

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		1 690 994,69	310 582,38	0,00	1 452 312,41	1 452 312,41	0,00	1 452 312,41	1 762 894,79
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 710,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	346 202,95	115 887,69	0,00	160 969,00	160 969,00	0,00	160 969,00	276 856,69
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 047 544,74	194 694,69	0,00	1 023 392,41	1 023 392,41	0,00	1 023 392,41	1 218 087,10
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 438 457,69	310 582,38	0,00	1 194 361,41	1 194 361,41	0,00	1 194 361,41	1 504 943,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	252 537,00	0,00		252 451,00	252 451,00		252 451,00	252 451,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		252 537,00	0,00	0,00	257 951,00	257 951,00	0,00	257 951,00	257 951,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 690 994,69	310 582,38	0,00	1 452 312,41	1 452 312,41	0,00	1 452 312,41	1 762 894,79
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)**369 705,88**

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 056-215601006-20250312-02_2025_FI-BF

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								2 132 600,67

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 487 211,87	410 872,11	1 452 312,41	1 452 312,41	1 863 184,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	884 942,31	410 872,11	309 371,00	309 371,00	720 243,11
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	139 000,00	139 000,00	139 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		884 942,31	410 872,11	448 371,00	448 371,00	859 243,11
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	108 036,00	0,00	276 748,00	276 748,00	276 748,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		108 036,00	0,00	276 748,00	276 748,00	276 748,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		992 978,31	410 872,11	725 119,00	725 119,00	1 135 991,11
021	Virement de la section de fonctionnement	494 233,56		727 193,41	727 193,41	727 193,41
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		494 233,56		727 193,41	727 193,41	727 193,41

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)**0,00****Affectation au compte 1068 (8)****269 416,15**

					Envoyé en préfecture le 28/03/2025	
					Reçu en préfecture le 28/03/2025	
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Publié le	TOTAL
					ID : 056-215601006-20250312-02_2025_FI-BF	(RAR N-1 + Vote)
		I		II		III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées						2 132 600,67

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 690 994,69	310 582,38	0,00	1 452 312,41	1 452 312,41	0,00	1 452 312,41	1 762 894,79
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 710,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	39 610,00	0,00		4 900,00	4 900,00	0,00	4 900,00	4 900,00
2051	Concessions, droits similaires	5 100,00	0,00		5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	346 202,95	115 887,69	0,00	160 969,00	160 969,00	0,00	160 969,00	276 856,69
2111	Terrains nus	30 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2115	Terrains bâtis	12 550,56	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	3 084,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
212	Agencements et aménagements de terrains	13 778,00	0,00		28 156,00	28 156,00	0,00	28 156,00	28 156,00
2131	Bâtiments publics	165 311,92	1 140,47		50 897,00	50 897,00	0,00	50 897,00	52 037,47
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	3 571,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 571,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21538	Autres réseaux	59 689,48	110 522,16		0,00	0,00	0,00	0,00	110 522,16
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00		18 516,00	18 516,00	0,00	18 516,00	18 516,00
2183	Matériel informatique	21 175,99	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	40 613,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	654,06		0,00	0,00	0,00	0,00	654,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 047 544,74	194 694,69	0,00	1 023 392,41	1 023 392,41	0,00	1 023 392,41	1 218 087,10
231	Immobilisations corporelles en cours	1 047 544,74	194 694,69		1 023 392,41	1 023 392,41	0,00	1 023 392,41	1 218 087,10
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses d'équipement		1 438 457,69	310 582,38	0,00	1 194 361,41	1 194 361,41	0,00	1 194 361,41	1 504 943,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	252 537,00	0,00		252 451,00	252 451,00		252 451,00	252 451,00
1641	Emprunts en euros	252 537,00	0,00		252 451,00	252 451,00		252 451,00	252 451,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		252 537,00	0,00	0,00	257 951,00	257 951,00	0,00	257 951,00	257 951,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 690 994,69	310 582,38	0,00	1 452 312,41	1 452 312,41	0,00	1 452 312,41	1 762 894,79
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 056-215601006-20250312-02_2025_FI-BF

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 056-215601006-20250312-02_2025_FI-BF


AZ.1

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

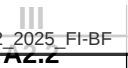
Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT



Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 487 211,87	410 872,11	1 452 312,41	1 452 312,41	1 863 184,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	884 942,31	410 872,11	309 371,00	309 371,00	720 243,11
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	128 786,57	43 158,95	145 518,00	145 518,00	188 676,95
1322	Subv. non transf. Régions	75 139,25	61 838,75	109 139,00	109 139,00	170 977,75
1323	Subv. non transf. Départements	632 512,10	265 189,72	22 214,00	22 214,00	287 403,72
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	48 504,39	40 684,69	24 000,00	24 000,00	64 684,69
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	139 000,00	139 000,00	139 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	139 000,00	139 000,00	139 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		884 942,31	410 872,11	448 371,00	448 371,00	859 243,11
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	108 036,00	0,00	276 748,00	276 748,00	276 748,00
10222	FCTVA	108 036,00	0,00	276 748,00	276 748,00	276 748,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		108 036,00	0,00	276 748,00	276 748,00	276 748,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		992 978,31	410 872,11	725 119,00	725 119,00	1 135 991,11
021	Virement de la section de fonctionnement	494 233,56		727 193,41	727 193,41	727 193,41
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote II	Publié le ID : 056-215601006-20250312-02_2025_FI-BF	
						Envo­yé en préfecture le 28/03/2025 Reçu en préfecture le 28/03/2025 TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
2118	Autres terrains	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		494 233,56		727 193,41	727 193,41	727 193,41	727 193,41

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 732 820,56	0,00	0,00	2 020 411,41	2 020 411,41	0,00	2 020 411,41	2 020 411,41
011	Charges à caractère général (3)	378 472,00	0,00	0,00	419 204,00	419 204,00	0,00	419 204,00	419 204,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	659 000,00	0,00		675 000,00	675 000,00		675 000,00	675 000,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	170 346,00	0,00	0,00	180 014,00	180 014,00	0,00	180 014,00	180 014,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 215 818,00	0,00	0,00	1 277 218,00	1 277 218,00	0,00	1 277 218,00	1 277 218,00
66	Charges financières	20 769,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		22 769,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
Total des dépenses réelles		1 238 587,00	0,00	0,00	1 293 218,00	1 293 218,00	0,00	1 293 218,00	1 293 218,00
023	Virement à la section d'investissement	494 233,56			727 193,41	727 193,41		727 193,41	727 193,41
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		494 233,56			727 193,41	727 193,41		727 193,41	727 193,41

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)**0,00****Total des dépenses de fonctionnement cumulées****2 020 411,41**

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 056-215601006-20250312-02_2025_FI-BF

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 601 370,00	0,00	1 669 861,00	1 669 861,00	1 669 861,00
013	Atténuations de charges (2)	6 112,00	0,00	8 153,00	8 153,00	8 153,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	109 080,00	0,00	116 076,00	116 076,00	116 076,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	159 637,00	0,00	889 888,00	889 888,00	889 888,00
731	Fiscalité locale	705 719,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	596 912,00	0,00	632 089,00	632 089,00	632 089,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	23 910,00	0,00	23 655,00	23 655,00	23 655,00
Total des recettes de gestion des services		1 601 370,00	0,00	1 669 861,00	1 669 861,00	1 669 861,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 601 370,00	0,00	1 669 861,00	1 669 861,00	1 669 861,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						350 550,41
Total des recettes de fonctionnement cumulées						2 020 411,41

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 732 820,56	0,00	0,00	2 020 411,41	2 020 411,41	0,00	2 020 411,41	2 020 411,41
011	Charges à caractère général (4)	378 472,00	0,00	0,00	419 204,00	419 204,00	0,00	419 204,00	419 204,00
6041	Achats d'études	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6042	Achats de prestations de services	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	28 769,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60611	Eau et assainissement	5 500,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
60612	Énergie - Électricité	38 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60621	Combustibles	14 149,00	0,00		14 100,00	14 100,00	0,00	14 100,00	14 100,00
60622	Carburants	18 084,00	0,00		20 769,00	20 769,00	0,00	20 769,00	20 769,00
60623	Alimentation	34 800,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
60633	Fournitures de voirie	9 500,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60636	Vêtements de travail	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	4 900,00	0,00		4 900,00	4 900,00	0,00	4 900,00	4 900,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	8 150,00	0,00		9 200,00	9 200,00	0,00	9 200,00	9 200,00
6067	Fournitures scolaires	6 970,00	0,00		5 874,00	5 874,00	0,00	5 874,00	5 874,00
6068	Autres matières et fournitures	9 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	13 600,00	0,00		26 800,00	26 800,00	0,00	26 800,00	26 800,00
613	Locations	3 100,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00		6 080,00	6 080,00	0,00	6 080,00	6 080,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	11 500,00	0,00		15 728,00	15 728,00	0,00	15 728,00	15 728,00
615231	Entretien, réparations voiries	19 300,00	0,00		27 732,00	27 732,00	0,00	27 732,00	27 732,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	11 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	26 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6168	Autres primes d'assurance	13 500,00	0,00		31 029,00	31 029,00	0,00	31 029,00	31 029,00
618	Divers	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 000,00	0,00		3 650,00	3 650,00	0,00	3 650,00	3 650,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Crédits gérés hors AE	TOTAL (CAP 15 - CAP 15 - Vote) III = I + II
623	Pub., publications, relations publiques	10 650,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
625	Déplacements et missions	800,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	11 000,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6288	Autres services extérieurs	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00		8 542,00	8 542,00	0,00	8 542,00	8 542,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	900,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	659 000,00	0,00		675 000,00	675 000,00		675 000,00	675 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		1 820,00	1 820,00		1 820,00	1 820,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts	9 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	11 179,00	0,00		14 701,00	14 701,00		14 701,00	14 701,00
6411	Personnel titulaire	404 760,00	0,00		406 270,00	406 270,00		406 270,00	406 270,00
6413	Personnel non titulaire	39 896,00	0,00		35 088,00	35 088,00		35 088,00	35 088,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	185 765,00	0,00		209 402,00	209 402,00		209 402,00	209 402,00
6470	Autres charges sociales	8 400,00	0,00		1 750,00	1 750,00		1 750,00	1 750,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00		5 969,00	5 969,00		5 969,00	5 969,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
701249	Reverst redevance pollut° origine domest	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	170 346,00	0,00	0,00	180 014,00	180 014,00	0,00	180 014,00	180 014,00
65311	Indemnités de fonction	62 690,00	0,00		63 000,00	63 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00

Publié le	Pour	TOTAL
ID : 056-215601006-20250312-02	information	(DAD N°1)

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

Pour

TOTAL

ID : 056-215601006-20250312-02_2025_FF-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	494 233,56			727 193,41	727 193,41		727 193,41	727 193,41
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		494 233,56			727 193,41	727 193,41		727 193,41	727 193,41

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 601 370,00	0,00	1 669 861,00	1 669 861,00	1 669 861,00
013	Atténuations de charges (3)	6 112,00	0,00	8 153,00	8 153,00	8 153,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 324,00	0,00	5 530,00	5 530,00	5 530,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 788,00	0,00	2 623,00	2 623,00	2 623,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	109 080,00	0,00	116 076,00	116 076,00	116 076,00
7022	Coupes de bois	3 200,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
70312	Redevances funéraires	700,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7032	Stationnement et location voie publique	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 700,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	24 738,00	0,00	27 273,00	27 273,00	27 273,00
70688	Autres prestations de services	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	11 900,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	45 500,00	0,00	47 743,00	47 743,00	47 743,00
70878	Remb. frais par des tiers	4 742,00	0,00	4 460,00	4 460,00	4 460,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	159 637,00	0,00	889 888,00	889 888,00	889 888,00
73211	Attribution de compensation	55 137,00	0,00	774 388,00	774 388,00	774 388,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	40 500,00	40 500,00	40 500,00
73223	Fonds départ. DMT0 pour com - 5000 hab.	40 500,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
738	Autres impôts et taxes	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	705 719,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	705 719,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	596 912,00	0,00	632 089,00	632 089,00	632 089,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	170 269,00	0,00	203 103,00	203 103,00	203 103,00
741121	DSR des communes	335 005,00	0,00	370 005,00	370 005,00	370 005,00
741127	DNP des communes	31 774,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 056-215601006-20250312-02_2025_FI-BF

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voté par l'assemblée II	Total III = I + II
744	FCTVA	9 148,00	0,00	8 458,00	8 458,00	8 458,00
74718	Autres participations Etat	24 053,00	0,00	21 311,00	21 311,00	21 311,00
7478	Participation Autres organismes	9 427,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
748311	Compens. pertes bases imposition CET	17 236,00	0,00	18 212,00	18 212,00	18 212,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	23 910,00	0,00	23 655,00	23 655,00	23 655,00
752	Revenus des immeubles	21 860,00	0,00	21 605,00	21 605,00	21 605,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	2 050,00	0,00	2 050,00	2 050,00	2 050,00
Total des recettes de gestion des services		1 601 370,00	0,00	1 669 861,00	1 669 861,00	1 669 861,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 601 370,00	0,00	1 669 861,00	1 669 861,00	1 669 861,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 056-215601006-20250312-02_2025_FI-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 553 333,29									
1641 Emprunts en euros (total)					1 553 333,29									
0905 0161007 01	CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE GOURIN PLOURAY	10/05/2013		30/07/2013	940 000,00	F		3,550	3,540		T	C		A-1
5461754	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	17/12/2021		01/10/2022	300 000,00	F		0,820	0,820		T	X Echéance constante		A-1
MON507945EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/11/2015		01/03/2016	313 333,29	F		1,770	1,785		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 056-215601006-20250312-02_2025_FI-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
					0,00									
1687 Autres dettes (total)														
Total général					1 553 333,29									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		544 947,40					105 273,49	9 924,30	0,00	1 504,59
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		544 947,40					105 273,49	9 924,30	0,00	1 504,59
0905 0161007 01		0,00	A-1	219 333,64	3,25	F		3,540	62 666,64	6 952,09	0,00	942,40
5461754		0,00	A-1	268 644,03	17,50	F		0,820	14 122,01	2 152,91	0,00	520,17
MON507945EUR		0,00	A-1	56 969,73	1,92	F		1,785	28 484,84	819,30	0,00	42,02
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 056-215601006-20250312-02_2025_FI-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		544 947,40					105 273,49	9 924,30	0,00	1 504,59

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 056-215601006-20250312-02_2025_FI-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	544 947,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV

B7.3

Désignation du	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2025	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des					0,00	0,00								0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités locales					0,00	0,00								0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement					772 006,68	485 340,04								12 211,28	24 190,29	
SOLHA	1996	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 967,99	4898,73	5,00	A	R		4,3	F		3,8	229,09	1130,01
Bretagne Sud Habitat	2012	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	264 000,00	198 259,12	27,00	A	R		2,85	F		3,6	3 016,96	7 245,94
Bretagne Sud Habitat	2012	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	132 000,00	94557,60	27,00	A	R		2,05	F		2,8	2 696,49	1745,72
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	21426,73	11,00	A	R		1,35	F		3,6	825,72	1510
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	21426,73	11,00	A	R		1,35	F		3,6	825,72	1510
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 3	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	21426,73	11,00	A	R		1,35	F		3,6	825,72	1510
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 4	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	21426,73	11,00	A	R		1,35	F		3,6	825,72	1510
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 5	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	21426,73	11,00	A	R		1,35	F		3,6	825,72	1510
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 6	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	21426,73	11,00	A	R		1,35	F		3,6	825,72	1510

[illegible]

	d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuarie l (5)	Taux (3)	Index (4)				
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 1_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	6402,88	11,00	A	R		0,5	F		2,55	175,62		484,2
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 2_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	6402,88	11,00	A	R		0,5	F		2,55	175,62		484,2
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 3_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	6402,88	11,00	A	R		0,5	F		2,55	175,62		484,2
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 5_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	6402,88	11,00	A	R		0,5	F		2,55	175,62		484,2
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 6_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	6402,88	11,00	A	R		0,5	F		2,55	175,62		484,2
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 4_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	6402,88	11,00	A	R		0,5	F		2,55	175,62		484,2
SOLIHA	2017	X	logement la Trinité	CREDIT COOPERATIF	37 792,69	20 646,93	8,00	A	R		1,1	F		1,1	260,70		2 103,42
TOTAL GENERAL					772 006,68	485 340,04									12 211,28		24 190,29

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

C-3-4-B011

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					10 460,00
65748	81	SUBVENTION MUNICIPALE	COMITE DES FETES DE ST GERMAIN	Association	150,00
65748	01	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	GOLF NATURE LANGONNET	Association	300,00
65748	08	SUBVENTION MUNICIPALE	AMICALE DES BOULISTES DE LANGONNET	Association	150,00
65748	01	SUBVENTION MUNICIPALE	ASSOC.COMMUNALE DE CHASSE AGREEE	Association	200,00
65748	1	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	ADMR/AIDE A DOMICILE RURAL	Association	300,00
65748	16	SUBVENTION MUNICIPALE	BADMINTON LANGONNET LOISIR	Association	150,00
65748	23	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	ASSOCIATION JEANNE D'ARC	Association	200,00
65748	24	SUBVENTION MUNICIPALE	CLUB DE GYMNASTIQUE DE LANGONNET	Association	300,00
65748	26	SUBVENTION MUNICIPALE	COMITE DES FETES MOUSTRIZIAC	Association	150,00
65748	29	SUBVENTION MUNICIPALE	COMITE DES FETES DE LA MAGDELEINE	Association	150,00
65748	30	SUBVENTION MUNICIPALE	COMITE DE SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE NEUVE	Association	150,00
65748	31	SUBVENTION MUNICIPALE	SAUVEGARDE CHAPELLE DE SAINT BRENDAN	Association	150,00
65748	32	SUBVENTION MUNICIPALE	COMITE DES FETES DE LA TRINITE	Association	750,00
65748	33	SUBVENTION MUNICIPALE	COMITE DES FETES LANGONNET	Association	750,00
65748	34	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	ALCOOL ASSISTANCE DU MORBIHAN	Association	50,00
65748	35	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	100,00
65748	36	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	DORNET-LEZARDS CREATIFS	Association	150,00
65748	37	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	EAUX & RIVIERES DE BRETAGNE	Association	50,00
65748	42	SUBVENTION MUNICIPALE	ESKEMM	Association	600,00
65748	43	SUBVENTION MUNICIPALE	FNACA AFN/Fédération nationale des anciens combattants en AFN	Association	100,00
65748	46	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	GOURIN FOOTBALL CLUB	Association	150,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	47	SUBVENTION	RES'AGRI PAYS DU ROI MORVAN	Association	200,00
65748	52	SUBVENTION	KOROLLERIE AN ELLE	Association	150,00
65748	54	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	COMITE MORBIHAN LIGUE CONTRE LE CANCER	Association	150,00
65748	55	SUBVENTION MUNICIPALE	LA GRANDE BOUTIQUE	Association	500,00
65748	56	SUBVENTION MUNICIPALE FETE DE LA MUSIQUE	LA GRANDE BOUTIQUE	Association	1 500,00
65748	57	SUBVENTION	LA TROUPINETTE DE LANGUES HONNETE	Association	150,00
65748	60	SUBVENTION	LE FAUET GYMNASIQUE	Association	100,00
65748	63	SUBVENTION MUNICIPALE	LES LUTINS DE LANGONNET	Association	1 000,00
65748	67	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	RADIO BRO GWENED	Association	50,00
65748	68	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	RADIO KREIZ BREIZH (RKB)	Association	50,00
65748	69	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	RESTAURANTS DU COEUR	Association	150,00
65748	72	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	ASSOC TY AN DUD	Association	50,00
65748	73	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	TY AR MILAD ASSOCIATION	Association	50,00
65748	74	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	UNION DEPART SAPEURS POMPIERS	Association	60,00
657482	97	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	MAISON FAMILIALE RURALE EDUCA ORIENT PLEYBEN	Association	50,00
657482	98	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	BOD KELENN	Association	150,00
657482	99	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	LES ENFANTS DES RUES DE PONDICHERY-BRETAGNE	Association	50,00
657482	100	SUBVENTION MUNICIPALE	LA TRINITE SE BOUGE	Association	150,00
657482	101	SUBVENTION MUNICIPALE	XXELLES	Association	100,00
657482	102	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	SOLIDARITE PAYSANS BRETAGNE	Association	50,00
657482	2025_sub_creation	subvention municipale	LA LIBELLULE A LANGONNET	Association	600,00
657482	2025_subvention_02	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	XXELLES	Association	100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	2,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

Document mis en ligne sur EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)

ID : 056-215601006-20250312-02_2025_FI-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant de conservation du patrimoine	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		10,00	7,00	17,00	17,00	0,00	17,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				9 480,00		
agent patrimonie	C	CULT		9 480,00	A 3-3-5	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				20 111,00		
agent technique saisonnier	C	TECH		20 111,00	A 3-2	CDD
TOTAL GENERAL				29 591,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	Régie Assainissement	01/01/1973		21560100600053	SPIC	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS*****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-369 705,88	-369 705,88
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	100 289,73	100 289,73
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-269 416,15	-269 416,15

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	269 416,15	269 416,15
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-269 416,15	-269 416,15
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	252 451,00	252 451,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 003 941,41	1 003 941,41
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	751 490,41	751 490,41

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****C1.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		252 451,00	I 252 451,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		252 451,00	252 451,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	252 451,00	252 451,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 003 941,41	III 1 003 941,41
Ressources propres externes de l'année (a)		276 748,00	276 748,00
10222	FCTVA	276 748,00	276 748,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		727 193,41	727 193,41
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	727 193,41	727 193,41

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		1 803 000,00	1,81	31,73	0,00	572 092,00	1,81
TFPNB		406 900,00	1,45	36,32	0,00	147 786,00	1,45
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		503 600,00	-1,60	10,28	0,00	51 770,00	-1,60
TOTAL		2 713 500,00	1,10			771 648,00	1,50

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES

Publié le

V

ARRETE ET SIGNATURES

ID : 056-215601006-20250312-02_2025_FI-BF

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Langonnet, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,

A Langonnet, le 12/03/2025

Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Langonnet, le 12/03/2025

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES : Pour : 18

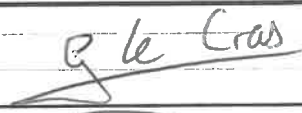
Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 06/03/2025

Françoise GUILLERM	
Yvon LE BOURHIS	
Karine LE COURANT	
Philippe MAINGUY	
Marie-Françoise HUGOT-LE GUELLEC	
Gaël BOËDEC	
Arlette COSPEREC	
Maurice COZIC	
Glenna COUTELLER	
Christophe LE MERLEC	
Joëlle POULICHET	
Daniel LE JOLY	
Martine LE GREN-CIBRARIO	

ARRETE ET SIGNATURES

Goulven LE CRAS	
Séverine JAOUEN	
Stéphane LE COURTOIS	
Sabine MARANGONI	
Pierre FERREC	
Marion LE JORT	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Langonnet, le

Note de présentation Budget Primitif 2025 (article L2121-12 du CGCT)

Le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 277 218 € et augmente par rapport à celui de 2024.

Cette hausse masque de grandes disparités. Il est anticipé un maintien des dépenses du chapitre 11 malgré des hausses du prix des assurances (doublement +15 200€) compensées par des économies réalisées sur différents postes : le telecom en raison de la création d'un réseau telecom interne qui dessert tous les bâtiments communaux, baisse des dépenses des contrats de maintenance... Les dépenses de personnel devraient être en hausse, à effectif constant, en raison de l'augmentation des cotisations imposées par l'Etat.

Les recettes de fonctionnement sont également prévues en hausse malgré une baisse attendue de la taxe additionnelle aux droits de mutation versée par le département du Morbihan en raison de l'augmentation des revenus de la fiscalité attendu (revalorisation des bases fiscales, les taux restants inchangés) ainsi que des dotations suite au dernier recensement et à une meilleure prise en charge du linéaire de la voirie communale.

Au final, l'excédent de fonctionnement attendu devrait atteindre 400 000€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 132 601 € TTC et comprennent d'une part les marchés engagés en 2024 (les dernières factures du restaurant scolaire, la réfection de la rue des Lutins, l'enfouissement des réseaux...) pour un montant de 310 582€.

Les dépenses nouvelles s'élèvent à 1 194 362€ TTC. Il s'agit principalement de travaux de rénovation thermique d'une partie de l'école Jean Moulin pour un montant de 847 761 TTC.

A ce stade, compte tenu des incertitudes de financement du département du Morbihan qui a suspendu toutes les aides à destination des Communes pour l'année 2025 qui finançait auparavant 40% des projets de la Commune, il a été décidé de phaser le financement des travaux sur 2 ans. En 2025, il est prévu de financer les travaux de rénovation du bâtiment de la rue des Lutins, l'ancienne cantine et le préau qui sera transformé en salle de motricité ainsi que la construction d'un préau neuf. Le financement des travaux du bâtiment rue de Cornouaille et rénovation de la cour est prévu en 2026. Ce phasage financier correspond au phasage du chantier qui se déroulera en site occupé.

Il est prévu également de réaliser un programme de voirie 2025 d'un montant de 90 000€ TTC, des travaux d'éclairage, de mise en sécurité de l'église de la Trinité ainsi que des commandes des cloches et de l'horloge. Des travaux de maintien des équipements communaux sont prévus : réfection des vestiaires de la salle des sports pour un montant de 26 000€, de la micro-crèche 25000€. Des projets nouveaux sont prévus : réalisation d'une table d'orientation du Minez Du, projet de panneaux de cartes postales dans les deux bourgs...

Ces dépenses sont financées par des subventions pour ces opérations d'un montant de 309 371 €, par de la réserve en fonctionnement ainsi que par de l'emprunt d'avance de TVA des travaux de l'école Jean Moulin qui sera remboursé lors du reversement de la TVA à la Commune (montant total 139 000€).